

Plus qu'un REER

Épargner avec Fondation, c'est participer à la transformation positive de l'économie. Et pour vous, c'est possiblement 30%* de crédits d'impôt en plus de la déduction REER habituelle!



Venez nous rencontrer :

19 février : IRDPQ St-Louis

8 h 30 à 15 h 30

Près de la cafétéria

20 février : IUSMQ

8 h 30 à 15 h 30

Près de la cafétéria

21 février : Hôpital Jeffrey-Hale

8 h 30 à 15 h 30

Près de la cafétéria

fondation.com

514 525-5505 ou 1 800 253-6665



Avant d'investir, pour plus d'information, notamment sur les frais, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.

* Un montant maximal de 5 000 \$ d'actions souscrites peut être pris en compte par année d'imposition, sous réserve de l'admissibilité. Vérifiez votre admissibilité: fondation.com/credits-dimpot.